



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnes sans domicile fixe

Question au Gouvernement n° 1931

Texte de la question

PLAN D'URGENCE GRAND FROID POUR L'HEBERGEMENT DES SANS-ABRI

M. le président. La parole est à Alain Moyne-Bressand, pour le groupe UMP.

M. Alain Moyne-Bressand. Madame la ministre déléguée à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion, depuis la mi-février, une baisse de température s'est installée progressivement sur l'ensemble du territoire. Le froid s'est intensifié depuis une semaine environ et de telles températures négatives n'ont pas été enregistrées début mars depuis plus de trente ans. Il faut remonter à 1971 pour trouver un froid comparable en intensité.

Face à cette situation, vous avez déclenché dès dimanche soir le niveau 3, froid extrême, du plan d'hébergement d'urgence des sans-abri dans vingt départements, dont celui de ma circonscription, l'Isère. Aujourd'hui, vous avez ouvert 11 000 places d'hébergement d'urgence supplémentaires. Il est de notre devoir d'adresser aux associations caritatives nos remerciements et félicitations pour le travail de générosité exemplaire qu'elles font chaque jour pour les personnes les plus démunies. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Nos concitoyens doivent aussi se mobiliser - ils le font d'ailleurs - pour faire preuve d'écoute et de solidarité.

Pouvez-vous, madame la ministre, indiquer l'état opérationnel de votre plan d'urgence, s'agissant de l'ouverture de sites complémentaires d'accueil pour les sans domicile fixe de jour et de nuit ainsi que du renforcement des équipes sillonnant les rues à la recherche des SDF et des personnes en difficulté ? Par ailleurs, qu'est-il prévu pour les SDF qui refusent toute aide et tout hébergement d'urgence ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Mme Nelly Olin, ministre déléguée à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion.

Monsieur le député, dès le 25 février, j'ai lancé un appel à la vigilance à tous les préfets compte tenu des informations alarmistes de Météo France. A ce jour, soixante-trois départements sont en niveau 2 et vingt-trois en niveau 3. Nous avons effectivement ouvert 11 700 places d'hébergement supplémentaires, en sus des 90 000 ouvertes en permanence. Les équipes du 115 et du Samu social ont été renforcées dans tous les départements. Ce sont, par exemple, dix-neuf équipes mobiles qui sillonnent chaque soir la capitale. Nous avons également recruté des hommes et des femmes pour répondre aux appels, qui ont atteint hier le nombre de 2 700. Contrairement à ce qui a pu être dit, le taux de réponse a été de 84%. Je souhaite donc qu'il n'y ait pas de polémique sur cette affaire.

Des locaux sont ouverts 24 heures sur 24 dans tous les départements pour les personnes qui refusent de se rendre dans un centre d'hébergement. Plus de 270 lieux accueillent ainsi des personnes en grande difficulté, qui peuvent s'y restaurer et y être réconfortées. L'accord passé avec France Télévisions, TF1 et Radio France a facilité le signalement de personnes en difficulté et augmenté le nombre d'appels passés au 115.

Je me déplace tous les soirs pour savoir comment les choses se passent. Et le Gouvernement s'associe aux remerciements que vous venez d'adresser, monsieur le député, aux associations qui oeuvrent avec courage et dévouement dans des conditions extrêmement difficiles. Je tiens également à remercier Mme Alliot-Marie, qui a mis à notre disposition un site dans le 18^e arrondissement de Paris, ainsi que les militaires qui ont fait un travail remarquable. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Moyne-Bressand](#)

Circonscription : Isère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1931

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : intégration, égalité des chances et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : intégration, égalité des chances et lutte contre l'exclusion

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 mars 2005